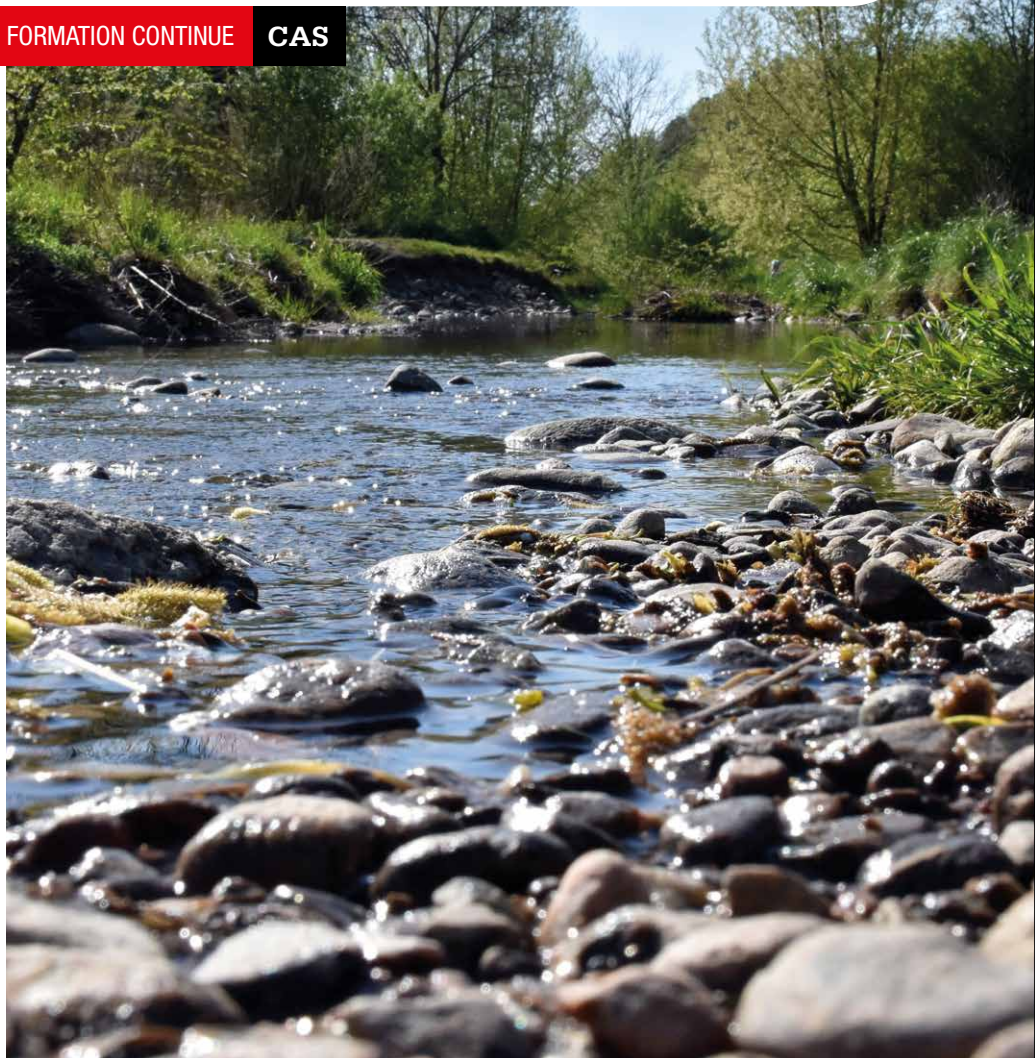


RENATURATION DES COURS D'EAU

Une formation continue unique en Suisse

FORMATION CONTINUE

CAS



RENATURATION DES COURS D'EAU

Au cours des derniers siècles, les cours d'eau ont subi d'importantes modifications liées à une urbanisation croissante, ou destinées à sécuriser le territoire contre les crues ou à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Ces interventions ont introduit des perturbations profondes de l'écosystème et de la biodiversité. Dans une volonté de remédiation, d'importantes mesures de renaturation sont aujourd'hui prescrites par la loi fédérale sur la protection des eaux.

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances scientifiques et techniques dans l'aménagement du territoire, la gestion de projet, l'hydrologie, l'hydrodynamique, l'écologie et la biologie ;
- S'initier aux domaines connexes et se perfectionner dans le secteur particulier de la renaturation des cours d'eau ;
- Accroître les connaissances liées aux processus de dialogue, de communication et d'évaluation.

Public cible

Collaborateur·rice·s des administrations communales, cantonales et fédérales concernées ; membres de bureaux spécialisés en environnement, en hydrologie et hydraulique, en aménagement du territoire ; toutes personnes de formation supérieure désireuses de se former aux questions liées à la renaturation des cours d'eau.

Organisation de la formation

La formation a lieu principalement à HEPIA. Durée des études : 20 jours - 10 sous-modules de 2 jours, répartis sur 8 mois. Elle mêle conférences, cours ex-cathedra, études de cas et travaux de terrain. L'ensemble de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) de 12 ECTS.

Informations et inscription

Formation continue HEPIA
Tél. +41(0)22 558 56 70
fc.hepia@hesge.ch

www.hesge.ch/hepia/cas-renaturation

Organisation

HEPIA, HEIA-FR,
HEIG-VD

Partenaires

ARPEA, Association pour le génie biologique, Association suisse pour l'aménagement des eaux, Groupe E, HES-SO, La maison de la rivière, VSA, ZHAW